ANNEXE 1 : ZONAGE d'appui de APESS (*ZEE : Zones d'évolution des éleveurs*)

Caractéristiques des espaces où évoluent les éleveurs soudano-sahéliens (croisement entre critères climatiques, agro-forestiers et agro écologiques)	**Découpage de base APESS**	**5 sous-zones retenues comme significatives**	**Régions où ont été réalisés les bilans depuis 2011**
La zone sahélienne ou aride : La zone aride couvre le nord du Sénégal, le sud de la Mauritanie, le centre du Mali, le Nord du Burkina Faso, le centre du Niger, le nord du Nigeria, le centre du Tchad et du Soudan. Les précipitations annuelles moyennes dans cette zone varient entre 250 et 500mm. Les températures dans cette zone, relativement élevées, peuvent atteindre 45°C. La steppe sahélienne est une formation herbeuse ouverte, mêlée à de plantes ligneuses parmi lesquelles prédominent les épineux, ce couvert est généralement composé des arbres à très faible développement aérien avec, toutefois, un très grand développement souterrain caractéristique nécessaire pour résister aux aléas climatiques prédominants dans cette zone. On y trouve généralement le genre Acacia (*A. senegalensis, A. tortilis A. Laeta, A. Seyal* etc.), ou encore d'autres groupes dont la présence est moins marquée comme les *Commiphora africana* (Myrrhe africaine), *Balanites aegyptiaca* et *Boscia senegalensis*, pour n'en citer que les principaux. C'est une zone de pastoralisme par excellence où de grands groupes ethniques, tels que les Peul, Daza, Zaghawa, Beja, Afar, Somali, Touaregs, et Baggara, possèdent de grands troupeaux et parcourent des longues distances .	**ZONES SAHÉLIENNES** Située en zone à faible pluviométrie où le potentiel végétal permet l'exercice d'un élevage mobile, mais qui est peu favorable à l'agriculture. Certaines sous-zones Bénéficient de conditions agroécologiques particulières du fait de la présence d'un Fleuve ou d'un lac ou d'une retenue d'eau. Les éleveurs considèrent que la bande Nord des zones semi-arides font partie du Sahel (pluviométrie < 500 mm	**SAHEL SEC** Située en zone à faible pluviométrie où le potentiel végétal permet l'exercice d'un élevage mobile, mais qui est peu favorable à l'agriculture	*SENEGAL* : Djolof, Ferlo Saint Louis (dieri); *MALI* : Koro, Bankass ; *BURKINA* : Djelgoodji ; *NIGER* : Torodi ; *TCHAD* : Chari Baguirmi.
		SAHEL AVEC ACCÈS À L'EAU Bénéficie de conditions agro-écologiques particulières du fait de la présence d'un Fleuve ou d'un lac ou d'une retenue d'eau.	*SENEGAL* : Moyenne Vallée (Dagana/Saint Louis walo) ; *MALI* : Sévaré/Mopti, Kayes *BURKINA* : Yatenga (Thiou) *NIGER* : Kolo ; TCHAD : Lac, Hadjer Lamis
La zone de savane ou semi-aride : Cette zone est bordée au nord par un biome désertique et au sud par des forêts tropicales. Elle couvre le Sud du Sénégal, le centre du Burkina Faso, le sud malien, le sud nigérien, le nord de la Côte d'Ivoire, le nord du Bénin, une grande partie de la Gambie, le nord du Ghana, le nord de la Guinée et du Nigeria. Les précipitations annuelles se situent entre 500 et 900 mm, favorisant ainsi une végétation beaucoup plus dense, comparée à la zone sahélienne, on y trouve par endroit des élévations avec des altitudes qui varient entre 200 et 400 mètres. Le climat de cette zone est chaud et sec. Il existe dans cette zone d'intenses activités anthropiques, notamment agricoles, du fait des conditions favorables. En effet, il existe dans cette zone des conditions favorables à l'intégration élevage-agriculture. Elle concentre, par ailleurs, le plus grand nombre de parcs et/ou d'aires protégées. Ces parcs et/ou aires protégées constituent, parfois, des refuges pour les éleveurs en cas déficit pluviométrique, situation qui peut occasionner des conflits entre eux et les autorités administratives forestières. **La zone soudanienne ou subhumide** : Cette zone est peu répandue par rapport aux trois autres qui sont des bandes relativement grandes, et elle est caractérisée par des précipitations annuelles comprises entre 600 et 1100 mm, avec des températures chaudes et humides élevées. Elle	**ZONES DE SAVANE** Les conditions climatiques et économiques y favorisent la pluriactivité (agriculture, élevage…). Le centre de gravité de l'agro-pastoralisme tend à se déplacer vers ces sous-zones. La plus grande partie de cet espace est constitué de plaines. Mais il contient également des zones montagneuses qui ont des caractéristiques particulières. - semi arides Les accidents de terrain ne font pas obstacle à la pratique de l'élevage, mais peuvent être moins	**SAVANE DE PLAINES** Les conditions climatiques et économiques y favorisent la pluriactivité (agriculture, élevage…). Le centre de gravité de l'agro-pastoralisme tend à se déplacer vers ces sous-zones.	*SENEGAL* : Kolda, Tambacounda , Kaolack; GAMBIE : Bang *GUINEE BISSAU* : Gabu, Bafata, Oio ; *BURKINA* : Banfora, Kompienga ; *NIGERIA* : Taraba State ; *CAMEROUN* : Extrême Nord, Nord Cameroun *TCHAD* : Moyen Chari (Sarh)
		SAVANE MONTAGNEUSE SEMI-ARIDE Les accidents de terrain ne font pas obstacle à la pratique de l'élevage, mais peuvent être moins favorables à l'agriculture.	*SENEGAL* : Kédougou/Fongolembi *GUINEE* : Labbé ; *NIGERIA* : Adamawa

Caractéristiques des espaces où évoluent les éleveurs soudano-sahéliens (croisement entre critères climatiques, agro-forestiers et agro écologiques)	**Découpage de base APESS**	**5 sous-zones retenues comme significatives**	**Régions où ont été réalisés les bilans depuis 2011**
s'étend de la Gambie au Cameroun en passant par le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Benin, le centre du Nigeria. C'est une zone intermédiaire qui marque la fin du front constitué par l'élevage extensif venant du nord ; l'élevage y est pratiqué et vient en seconde position et en appui aux activités agricoles. Le bétail est moins important et difficile à entretenir du point de vue sanitaire. En effet, cette zone est connue pour être une zone de prédilection des glossines, vecteurs de différentes pathologies animales. Ce qui constitue une contrainte majeure pour le développement des activités d'élevage. Toutefois, la maîtrise de ces facteurs peut stimuler le développement de l'activité de l'élevage pour répondre aux demandes des pays côtiers et les centres urbains. Les peuples agropasteurs vivant dans cette bande expérimentent depuis des générations l'association agriculture-élevage. Cette zone est convoitée par les transhumants de la zone semi-aride pendant les périodes de sécheresse. Ce qui occasionne souvent des conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs sédentaires. **Zone guinéenne ou zone humide** : La zone guinéenne constitue une ceinture verte et suit la côte ouest du continent africain en direction du centre, elle couvre un très grand nombre de pays d'Afrique de l'ouest et du centre, tels que la Gambie, le Sénégal, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Liberia, la Sierra Leone, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Benin, le Nigeria, et le Cameroun. Les précipitations annuelles dans cette zone dépassent les 1200 mm par an, la distribution des pluies est moins saisonnière, elle est surtout de type bimodal. Les activités d'élevage s'installent difficilement dans cette zone très humide favorable à l'apparition des parasites qui laissent peu de chance aux bovins. C'est plutôt le domaine d'un élevage de case avec des troupeaux composés de très peu d'animaux. Une grande partie de cette zone est occupé par les villes et villages très peuplé.	favorables à l'agriculture - Humides La qualité des pâturages rend ces sous-zones très attractives pour l'élevage	**SAVANE MONTAGNEUSE HUMIDE** La qualité des pâturages rend ces sous-zones très attractives pour l'élevage.	*CAMEROUN* : Adamaoua, Nord-West Cameroon
SITUATION D'INSÉCURITÉ (actuellement surtout dans les zones transfrontalières)		Sahel sec et Savane plaine	Nord, Est et Sahel du Burkina Ouest Niger Nord et Extrême Nord Cameroun Nord Mali Tchad, Moyen Chari

(source : APESS, 2020)

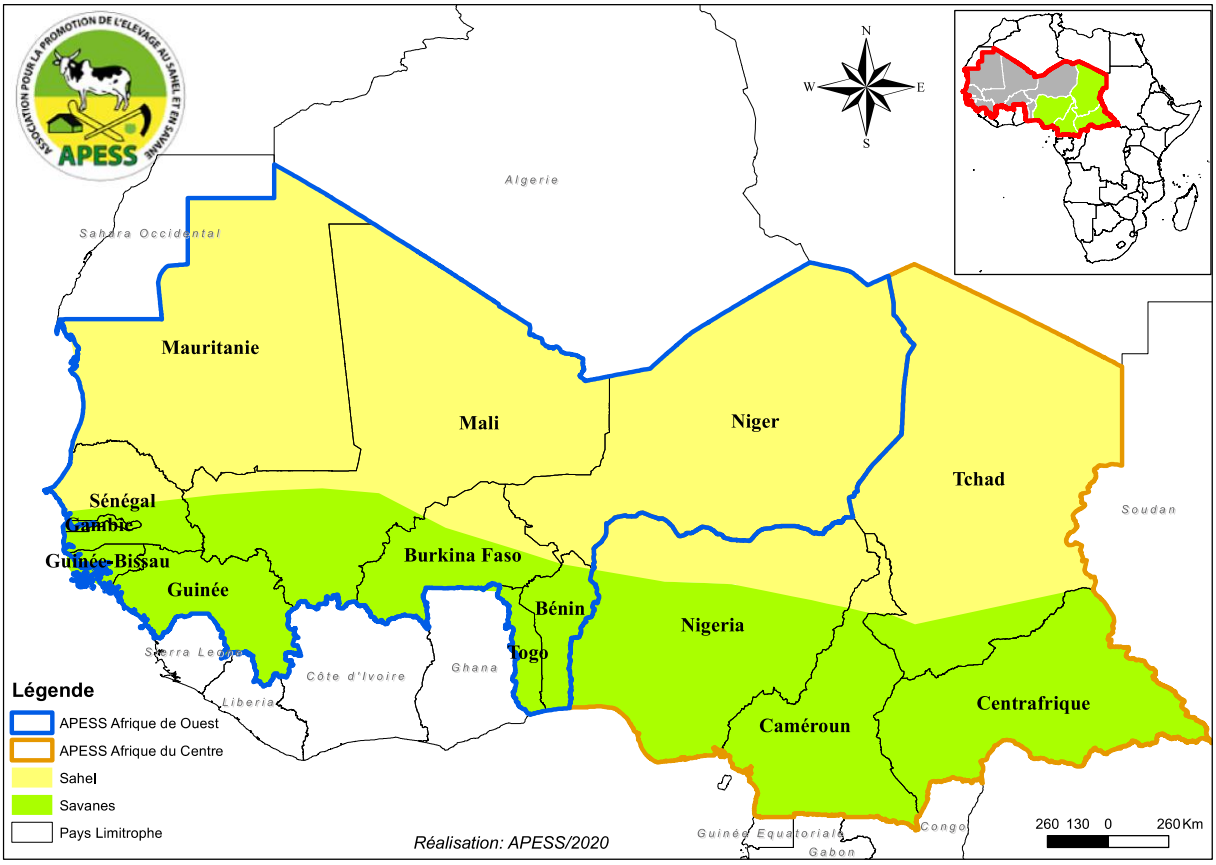

Carte 1: Zone d'Evolution des Eleveurs